

LIFESTYLE GRANIT 55 PROJECT
RECOMMANDATIONS D'INSTALLATIONS

1. GENERALITES

Les lames LVT à clipser Lifestyle Granit 55 Project, commercialisées par La Maison du Sol, sont des produits de revêtements de sols destinés à un usage intérieur. Ces produits sont adaptés pour une installation en pose flottante dans le respect des réglementations locales.

2. STOCKAGE, INSPECTION ET MISE A TEMPERATURE DES PRODUITS AVANT UTILISATION

Le stockage des revêtements Lifestyle Granit 55 Project doit se faire dans un endroit sec et ventilé. Ce local ne doit pas être soumis à des températures extrêmes (moins de 2°C ou plus de 40°C) ni à la présence d'humidité.

Inspection des revêtements :

Il convient d'examiner le revêtement avant l'installation (dessin, couleur, aspect, déformation). Si vous identifiez l'un de ces problèmes, il convient de ne pas procéder à la pose mais de prendre contact avec le revendeur afin d'obtenir son avis. L'usage d'un revêtement présentant des aspects anormaux sera considéré comme une acceptation de celui-ci et ne pourra faire l'objet d'une réclamation après installation.

Il est recommandé d'utiliser des lames / dalles provenant d'un même numéro de lot de fabrication pour la réalisation d'une installation.

Mise à la température des revêtements :

Les revêtements de sols Lifestyle Granit 55 Project doivent être entreposés au minimum 24 h dans les locaux destinés à la pose ou dans un local sec et ventilé ayant des conditions de températures comprises entre 15°C et 27°C.

3. SUPPORTS ADMISSIBLES ET MISE EN ŒUVRE

Pour la mise en œuvre du revêtement Lifestyle Granit 55 Project, La Maison du Sol recommande de tenir compte des informations de la norme NF P 62-207 (DTU 53.12 – Préparation du support et Revêtements de sols souple en vigueur) relative à l'admissibilité des supports. L'analyse du support et la reconnaissance de ce dernier sont de la responsabilité de l'entreprise en charge de la pose. La Maison du Sol ne pourra être tenu pour responsable de l'apparition d'un défaut post installation, inhérent à une défaillance du support.

SUPPORT	ADAPTE OUI / NON
SUPPORT CIMENT OU BETON	OUI- variation de planéité maximum de 2 mm sur 2 mètres linéaires (Vérifiez les conditions d'humidité résiduelle du support – voir § 3)
SUPPORT ANHYDRITE	OUI- variation de planéité maximum de 2 mm sur 2 mètres linéaires (Vérifiez les conditions d'humidité résiduelle du support – voir §3)
CARRELAGE, PIERRE NATURELLES	OUI – Taille maximum des joints pouvant être recouverts : 6 mm de largeur / 2 mm de profondeur / 0 mm de désaffleurs entre 2 carreaux – au-delà prévoir une préparation de support adaptée
REVETEMENT HETEROGENE COMPACT, HOMOGENE COMPACT, LINOLEUM COMPACT	OUI - Il n'est toutefois pas recommandé de recouvrir un revêtement Hétérogène, homogène, Linoleum compact. Consultez votre revendeur
REVETEMENT HETEROGENE ACOUSTIQUE, LINOLEUM ACOUSTIQUE	NON, Dépose du revêtement
SYSTEME DE CHAUFFAGE PAR LE SOL (intégré dans le support)	OUI – si le système est qualifié BASSE TEMPERATURE avec une température de contact de 28°C maximum en surface du support
SYSTEME DE CHAUFFAGE PAR LE SOL (non intégré dans le support)	NON – Pose proscrite
PEINTURE DE SOL	OUI – Si la surface ne présente pas plus de 10% de zone à réparer. Au-delà prévoir une dépose du revêtement et une réparation des zones.
RESINE DE SOL	OUI – Si la surface ne présente pas plus de 10% de zone à réparer. Au-delà prévoir une dépose du revêtement et une réparation des zones.
PARQUET STRATIFIE EN POSE FLOTTANTE	NON, Dépose du revêtement
PARQUET MASSIF EN POSE FLOTTANTE	NON, Dépose du revêtement

SUPPORT	ADAPTE OUI / NON
LAMES OU DALLES LVT EN POSE FLOTTANTE	NON - Dépose du revêtement
LAMES OU DALLES LVT EN POSE MAINTENUE	NON - Dépose du revêtement
RETELEMENTS TEXTILES	NON - Dépose du revêtement
RETELEMENTS NATURELS (jonc de mer, Sisal)	NON - Dépose du revêtement
SOUS COUCHE D'INTERPOSITION ADDITIONNELLE	NON - Dépose du revêtement
DVA (Dalle Vinyle Amiantée)	Se référer à la réglementation applicable
VERANDA, EXTENSION VITREE (sans regulation de température)	NON – Pose proscrite
EXTERIEUR	NON – Pose proscrite

Avant toute opération d'installation des revêtements de sols Lifestyle Granit 55 Project, la qualité du support doit être vérifiée :

Taux d'humidité des supports - recommandations du DTU 53.12

- Chapes à base de mortiers traditionnels : HR < 4,0% en équivalent poids ou HRE < 85%

Taux d'humidité des supports - recommandation du CPT 3578-V4

- Chapes fluides à base de sulfate de calcium : HR < 0,5% en équivalent poids.

Lors de l'installation d'un revêtement de sols sur un support en terreplein, ou sur un support ayant des propensions à reprendre de l'humidité, les recommandations du DTU 53.12 doivent être prises en compte. Quant à la mise en œuvre d'une solution de protection, une barrière anti remontée capillaire devra être appliquée avant la préparation de support et la pose du revêtement de sol.

Pour la pose des revêtements Lifestyle Granit 55 Project, sur supports bois ou dérivés, les recommandations du DTU 51.3 partie 1 doivent être respectées.

Les revêtements Lifestyle Granit 55 Project sont compatibles avec un chauffage au sol basse température (température maximum de contact en surface du support initial : 28°C). Lors d'une installation des revêtements Lifestyle Granit 55

Project sur un support équipé de ce type de système, la température doit être stable pendant les opérations d'installation et 72 heures après la fin du chantier (en tenant compte des temps de séchage complets des adhésifs utilisés). La remise en fonction du système de chauffage, à une température supérieure, se fera par palier de 5°C toutes les 24 heures.

Lors de la préparation et de l'installation des revêtements Lifestyle Granit 55 Project, il est recommandé de protéger des rayonnements directs la zone à recouvrir, ainsi que le revêtement afin d'éviter des écarts de température.

Surface maximale installée sans fractionnement :

Lifestyle Granit 55 Project pourra être installé sur une zone de 150 m² sans fractionnement, avec un dilatation périphérique ≥ 8mm.

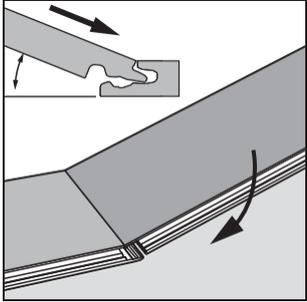
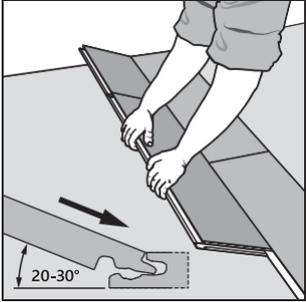
150 m² = 15 mètres linéaire dans la longueur x 10 mètres linéaires dans la largeur. Si des fractionnements inhérents à la structure du bâtiment existent veuillez les respecter.

4. INSTALLATION DES LAMES LIFESTYLE GRANIT 55 PROJECT

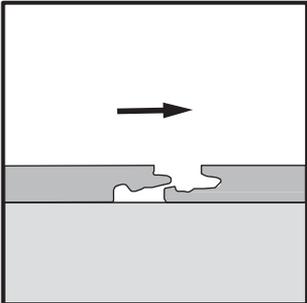
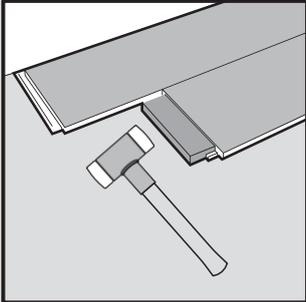
Le revêtement Lifestyle Granit 55 Project est pourvu du système de verrouillage UNICLIC. Ce système est conçu pour permettre une installation par une seule personne. La connexion « **angle/angle** » permet l'installation des éléments un par un.

- Nettoyez le support de la pièce à recouvrir, retirez la poussière, la saleté et les défauts de surface avant de commencer la pose.
- Déterminez votre point de départ contre un mur et vérifiez la rectitude du mur de départ. En fonction des défauts de rectitude, adaptez le positionnement de la première rangée et assurez-vous que votre calepinage tienne compte de l'espace final nécessaire à la pose de la dernière rangée. Il est recommandé de s'assurer que la première et dernière rangée est d'une largeur de 5 cm minimum.
- Deux méthodes d'installation existent, la méthode A « Angle/Angle » ou la méthode B « par Angle / frappe »
-

Méthode A en zone sans difficulté :

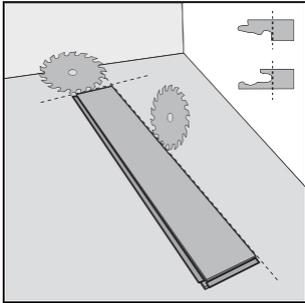
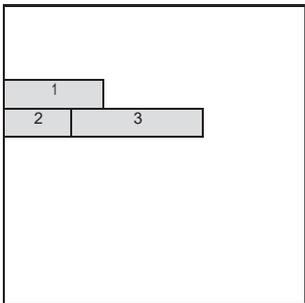
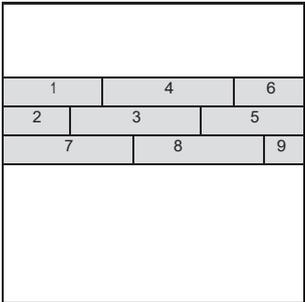
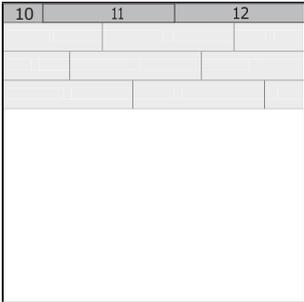
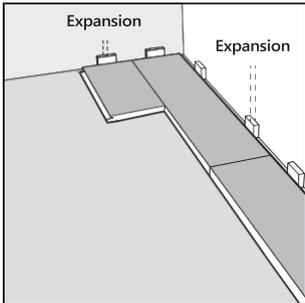
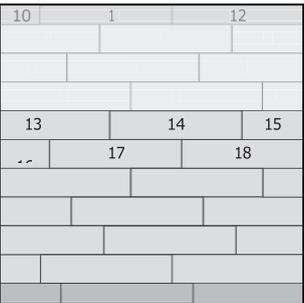
METHODE A – EN ZONE SANS DIFFICULTE	
1/ 	2 / 
Commencez sur le côté court. Positionnez le panneau à un angle de 20-30° par rapport au panneau déjà installé, puis abaissez-le.	Placez vos mains près du joint, inclinez le panneau à 20-30°, puis tirez-le vers les panneaux déjà posés et abaissez-le

Méthode B en zone complexe (long des murs ou dernière rangée) :

METHODE A – EN ZONE COMPLEXE	
1/ 	2 / 
Pour les zones difficiles d'accès, utilisez la méthode par frappe. Si possible, emboîtez un des côtés à un angle. Abaissez et positionnez les systèmes de verrouillage au plus près	Utilisez une cale de frappe contre le système de verrouillage. Tapotez doucement avec un marteau pour connectez progressivement les panneaux.

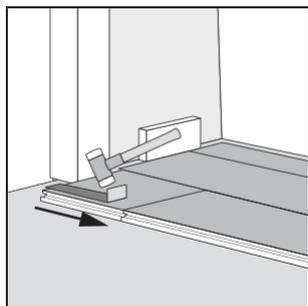
Les deux méthodes d'installation peuvent être combinées lors d'une installation complète. Il est recommandé d'essayer les deux méthodes avant le démarrage de l'installation afin de se familiariser avec le système de verrouillage

Installation des produits :

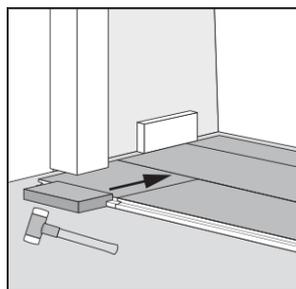
INSTALLATION DES PRODUITS	
<p>1/</p> 	<p>2/</p> 
<p>Retirez le profilé de verrouillage contre les murs pour garantir l'espace de dilatation nécessaire, et positionnez les lames de la première rangée à distance du mur.</p>	<p>Démarrez l'installation en utilisant la lame 1 comme support de connexion pour les autres lames, en essayant de respecter un ordre qui garantit une bonne connexion entre les lames</p>
<p>3/</p> 	<p>4/</p> 
<p>Poursuivez l'installation des 3 premières rangées</p>	<p>Après la mise en place de 3 rangées, faites glisser ces 3 rangées le long du mur et installez les dernières lames à la largeur souhaitée</p>
<p>5/</p> 	<p>6/</p> 
<p>Placez les cales d'espacement afin de créer le joint de dilatation adapté (≥ 8 mm). Au fur et à mesure que vous ajouterez des rangées, posez des cales d'espacement afin de maintenir le joint de dilatation</p>	<p>Continuez à installer les lames en respectant la même logique de connexion.</p>

INSTALLATION DES PRODUITS

7/

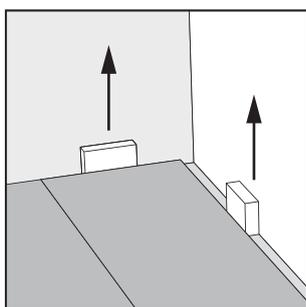


8/

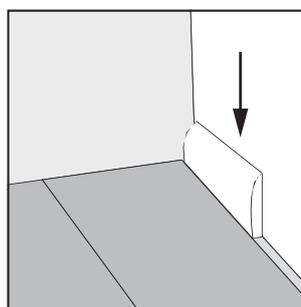


Pour les extrémités proches des murs, utilisez la barre de traction et un maillet pour verrouiller les panneaux entre eux dans les deux directions.

9/



10/



A la fin de l'installation, retirez les cales d'espacement et installez les accessoires de finition (plinthes ou profilé de recouvrement)

Il est recommandé de créer un joint de dilatation entre chaque espace, (entre pièce et couloir). Pour une surface supérieure à 150 m², il est recommandé de prévoir un joint de fractionnement de 10 mm minimum pour limiter la pression sur l'installation de chaque zone.

Rappel :

Le revêtement Lifestyle Granit 55 Project est destiné à la pose flottante, il convient donc de veiller à ne pas créer de point de pression lors de l'installation, qui réduirait la capacité du revêtement à se dilater en fonction des changements climatiques de la pièce.

Exemple : Pour la pose de mobilier de cuisine, les pieds des éléments de mobilier doivent être en contact avec le support recouvert et non avec Lifestyle Granit 55 Project, il est donc nécessaire de détourner le produit autour du pied.

L'installation d'un sol flottant quel que soit le projet sera installée après le montage des éléments fixes.

Il convient de prendre les précautions adaptées devant les zones de fortes expositions au soleil (baies vitrées) pour protéger le revêtement des rayonnements intenses qui pourraient, en cas extrême, provoquer des déformations.

Cette recommandation d'installation est la propriété de LA MAISON DU SOL et pourra être révisée sans préavis.